

janvier 2015

Infos Fay

Le Bulletin communal



› Noël 2014 à Fay



Infos pratiques de la commune de Fay

➤ PERMANENCES MAIRIE

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi 9h à 12h
Permanence du maire et des adjoints sur rendez-vous.
Contact mairie : 02 43 88 80 09
mairie-fay@wanadoo.fr

➤ ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 15h45 à 16h30



➤ GARDERIE MUNICIPALE

Les lundis, mardis, jeudis & vendredis de 7h40 à 8h50 & de 16h30 à 18h.

➤ RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes atteignant 16 ans en 2015 devront se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une attestation leur sera remise, celle-ci sera indispensable lors d'examens, permis de conduire, bac, concours

➤ NOUVELLE EMBAUCHE :

Embauché par la communauté de communes, dans le cadre de la mutualisation, Fabien LABOE est arrivé en juillet 2014. Il est présent sur notre commune 2 jours : le mercredi et le jeudi et sur la commune de Saint Georges du Bois les 3 autres jours.



> Fabien LABOE

➤ MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Les services de la Maison de la Petite Enfance – Route de Trangé à Pruillé le Chétif (pour les familles de la Communauté de communes du Bocage Cénomans)

Le Relais du Bocage, accompagne parents et professionnels de la petite enfance pour toute question concernant l'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans et l'emploi d'une assistante maternelle.

Une à deux fois par mois, une matinée nommée « jeux et rencontres » est proposée aux assistantes maternelles de Fay et aux enfants qu'elles accueillent (la mardi ou le jeudi selon le roulement avec les autres communes de la CCBC).

Des ateliers d'éveil et des temps « festifs » sont mis en place au cours de l'année. Ils sont ouverts sur inscription aux enfants du territoire de moins de 3 ans, accompagnés par un adulte. Des rencontres passerelles entre la petite enfance et l'école



maternelle sont proposées avant l'été précédant l'entrée à l'école. Retrouvez toutes les informations sur le site de la CCBC.

Contact : Stéphanie MORIN

tél 0252192180 (choix 2) - courriel : rampe-ccbc72@orange.fr

Accueil sur rdv du mardi au vendredi / Permanences téléphoniques le mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h, le vendredi 13h30-16h. www.cc-bocage-cenomans.fr

➤ POMME DE REINETTE

Le multi accueil agréé par le Conseil Général pour vingt enfants de 0 à 4 ans, accueille quotidiennement quinze à dix-huit enfants en accueil régulier (type crèche), deux à cinq enfants en accueil occasionnel (type halte-garderie) et selon possibilité deux enfants en « urgence » pour des situations exceptionnelles ou les imprévus (maladie ou absence de l'assistante maternelle, rendez-vous professionnels par exemple).

Service ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermé une semaine entre Noël et nouvel an et quatre semaines l'été (août).

Contact : Delphine FOURNIER, directrice, au 0252192180 (choix 1) pommedereINETTE72@enfancepourtous.com

Pour une demande de place en accueil régulier, **Stéphanie MORIN** coordinatrice petite enfance CCBC au 02 52192180 (choix 2) ou rampe-ccbc72@orange.fr

➤ DÉCHETTERIE DU RIBAY

Pour vos déchets encombrants et ménagers spéciaux vous avez accès à la déchetterie du Ribay sur présentation du macaron de la Communauté de Communes du Bocage Cénomans disponible en mairie.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

➤ PETITE BIBLI FAYARDE

Une mini bibliothèque est en place dans la cour de la mairie. Cette initiative du comité des fêtes, repose sur un système d'échanges. Des livres pour enfants et adultes y sont déposés. Les amateurs de lecture peuvent prendre un livre, le redonner avant d'en découvrir un nouveau. Les livres déposés ne sont pas récupérés par leurs propriétaires,

ETAT CIVIL 2014

Naissances

Yaëlle SUCHET

8 février 2014 « le bas rousset »

Tom BORDE

8 février 2014 « le bois l'abbé »

Louise ROSAK

7 juin 2014 « le cléray »

Sasha BECHU

14 juin 2014 « ker vihan »

Nolan GOMBERT 29 juillet 2014

2 allée des jardins du Vicariat

Emeline SERRAND

19 septembre 2014 « la Monnerie »

Justine FURET 25 septembre 2014

« le moulin à vent »

Bixente GUEDEU

13 octobre 2014 6 allée des jardins du Vicariat

Décès

Jean-Claude HANTEVILLE

6 février 2014

Yvette LEFEUVRE

31 août 2014

Daniel PECQUENARD

10 septembre 2014



l'idée étant qu'ils passent de maison en maison et qu'il y ait toujours le même nombre de livres dans la boîte ouverte à tous.

➤ BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Municipale de Trangé -

18, rue de la mairie (02 43 77 44 39)

Jours et heures d'ouverture

• Mardi 17h à 19h

• Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

• Vendredi de 16h30 à 18h30

• Samedi de 10h à 12h15

Saint Georges du Bois

24 rue de Sablé- Tél.02 43 47 25 74

Jours et heures d'ouverture

• Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

• Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30

• Samedi de 10h à 12h



Chères fayardes, Chers fayards,

L'année 2014 vient de s'achever ; il est de coutume de dresser le bilan des réalisations de l'année écoulée. Vous avez pu constater que certains projets se concrétisent comme le parvis de la mairie, reste la partie espaces verts qui sera suivi par notre délégué au fleurissement. Le cheminement pavé, réalisé par un adjoint et le personnel technique, est terminé.

La passerelle du pont de l'Orne Champenoise a, elle aussi, pris place. Elle permet aux piétons de ne plus passer sur la voie.

Dans la continuité, les trottoirs de la route de Crannes ont vu le jour.

La salle associative s'est vue réaménagée : placard avec porte coulissante, de nouvelles tables qui permettent d'être déplacées ou pliées plus facilement selon les activités. Les murs ont eu droit à un coup de peinture.

Les dalles du jeu des enfants à l'école ont été remplacées pour des raisons de sécurité et le jeu a été remis en état et pris de la couleur. Les vélos des enfants sont maintenant à l'abri dans un cabanon installé dans la cour, ce qui libère la salle d'accueil de la maternelle.

Et enfin, les voies et les espaces verts du lotissement du jardin du Vicariat ont été réalisés.

Pour pouvoir retirer les ordures ménagères au plus près, la communauté de communes a fait empierrer un chemin entre la Monnerie et le Cormier pour permettre le passage du véhicule.

Pour 2015, le conseil municipal restera dans la continuité.

- La façade de la mairie qui n'a pas été réhabilitée en 2014 (attente de subvention complémentaire) le sera au printemps. La porte d'entrée restera dans son style mais sera adaptée aux personnes à mobilité réduite.
- Le programme de sécurisation des voies verra, cette année, des trottoirs implantés sur environ 300 mètres, sur la route d'Etival. Dans le carrefour de la route d'Etival et la route de Crannes et l'entrée du bourg, une zone de rencontre sera mise en place pour ralentir la vitesse.
- La commune va aussi se constituer une réserve foncière pour de futurs projets (3000/ 3500 m² de terrain).
- Viabilisation et implantation d'un passage et d'une parcelle rue du Vicariat
- Réalisation d'une passerelle pour traverser la Mauvilière et un chemin piétonnier pour rejoindre Aigreville et la route de la lagune.
- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, route des Maisons rouges et pose des candélabres.
- Enfin, le pignon de la salle associative sera revu pour des raisons de sécurité (chevrons de rives, ardoises, en bordure et enduit qui se détache).

2015, sera aussi une année importante. Le vote sur la réforme territoriale verra le jour. La communauté de communes ou la commune devra l'appliquer !

En ce début d'année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter nos plus sincères vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Maurice POLLEFOORT

Maire



> Le conseil Communal



> Le maire et les employés communaux

Boucherie / charcuterie

Monsieur Pascal TOMMERAY

Artisan charcutier et traiteur est installé à Fay aux Fontenelles, route de Chauffour Notre Dame. Téléphone 0243421349. Il exerce sur divers marchés dans la périphérie du Mans

Monsieur Willy PIGNARD

Boucher de père en fils dans la maison Pignard. Présent sur divers marchés du Mans. Vous pouvez le joindre pour vos commandes au **06 50 89 67 40** ou bien par email : **wobsx@live.fr**

Pizzeria

Pizza per tutti

A Fay, place de la mairie, tous les vendredis soirs de 18h00 à 21h00 vous disposez d'un pizzeria qui vous fabrique sur place des pizzas à emporter. Vous avez une carte de 15 pizzas de 24cm ou de 33 cm allant de 5.50€ à 12.50€.



Le Gepetto

Jean Claude Bazoge, habitant de Fay tient le restaurant **Le Gepetto**, situé à 200 mètres des limites de notre village, aux Maisons Rouges, au cœur du Bocage Cénomans. Le Gepetto vous accueille : **le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 14h30 et les vendredi et samedi soir de 19h à 22h30.**

02.43.83.00.41 et www.pizzeria-le-gepetto.com

Salle de 20 à 80 couverts sur réservation en semaine ou week-end.

Le Gepetto vous propose un large choix de pizza à déguster sur place ou à emporter



Dépôt de pain/épicerie

Isabelle Beauné vous accueille à l'épicerie communale tous les jours (sauf le jeudi) de 9h à 10h. Divers produits en rayons ou sur commande. Pour le pain, viennoiseries, gâteaux et journaux, uniquement sur commande (la veille). Pour une commande de « dernière minute », contacter Stévie et Mélanie « Aux Délices De Notre Dame » à Chauffour Notre Dame, avant 8h30. Tél : 02 43 88 86 56



Taxi - Ambulance

Pour vos déplacements, n'hésitez pas à contacter Sandra et Cédric Cronier habitant le lotissement «les Coteaux du Vicariat». SARL Ambulances CRONIER (rue Armand Saffray Le Mans)

Contact : 02 43 24 42 89 ou 06 62 29 06 47



Meubles patinés

Le mobilier à l'aspect vieilli, comme patiné par le temps vous attire ?

Vous avez en votre possession des meubles auxquels vous tenez mais qui ne vous plaisent plus ?

Avec les patines de Jackie, vieillis et patinés à la main dans une déclinaison de blanc, beige, gris et taupe, ils trouveront une seconde vie. Le style Shabby vous permettra de retrouver des intérieurs authentiques et élégants, confortables et lumineux sans pour autant vous ruiner.

Contact : Jackie JUIN Tél : 02 43 24 35 ou 06 84 32 54 65 www.patineshabby.fr



Infirmière

Madame Céline DORÉ occupe l'ancien cabinet médical de Chauffour Notre Dame.

Cette infirmière diplômée d'État, a exercé 11 ans à l'hôpital du Mans au service réanimation. Accessible à tout moment, elle exerce à domicile ainsi que sur rendez-vous

au cabinet : 40, route nationale (face à la mairie).

Contact : 02 43 77 48 86

Permanence du lundi au vendredi de 7h45 à 8h15 au cabinet.



Entreprise LESOUEVE Stéphane

La solution adaptée à vos besoins

Chauffeur avec ou sans matériel

Pour tous vos travaux de terrassement, tranchée, évacuation etc.

Un devis ou un conseil, n'hésitez pas, c'est gratuit.

Contact : 06 64 29 19 05

ent.lesoueve.stephane@gmail.com

La Fosse 72550 FAY

Seuil à 20 000 habitants, une nouvelle carte intercommunale à l'horizon ?

Seuil à 20 000 habitants, une nouvelle carte intercommunale à l'horizon ?

Présenté le 18 juin dernier en conseil des ministres, le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République pourrait imposer aux communautés un seuil minimum de 20 000 habitants.

Pour la grande majorité des communautés visées, le seuil à franchir est en effet particulièrement élevé : 1507 intercommunalités comptent actuellement moins de 20 000 habitants sur un effectif total de 2145.

Près des trois quarts des communautés seraient ainsi concernées.

Une mise en œuvre dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de 2015.

Le Gouvernement propose que les intercommunalités disposent d'une taille minimale de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 et qu'elles soient organisées autour des bassins de vie (en Sarthe 24 CDC sont concernées).

(extrait du PROJET DE LOI Enregistré à la Présidence du Sénat le 18 juin 2014, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République).

Lotissement « Aigreville 1 et 2 »

Dans le cadre d'une convention PUP (Projet Urbain Partenarial), la commune de Fay s'est engagée à réaliser l'aménagement de la RD50 et du bassin de rétention. Dans ce partenariat, l'aménageur s'est engagé à prendre à sa charge le coût des équipements publics nécessaires aux besoins des futurs habitants.

La rétrocession de la part de l'aménageur de 1240m² sur Aigreville 2 permettra à la commune la négociation de 4 logements. Une étude sera faite sur les différentes possibilités (location ou location accession).

La viabilisation est terminée sur Aigreville 1.

Les travaux d'enfouissement des réseaux étant terminés et le bassin de rétention fini, il ne restera plus que les trottoirs à faire.

Les règles d'urbanisme étant revues (SCOT, schéma collectif d'orientation territorial), une renégociation devra avoir lieu en 2015 pour Aigreville 2.





Bilan des travaux 2014

➤ CD 50 route de Crannes en Champagne

Afin de sécuriser l'entrée du bourg, une première phase de travaux de voirie (mise en place de bordures, de sable stabilisé et de béton lavé) a été réalisée par l'entreprise TP.MR72 entre le lavoir et le carrefour de la route d'Etival. Montant des travaux : 38010.21€ TTC. Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière de 6878€ au titre des amendes de police.



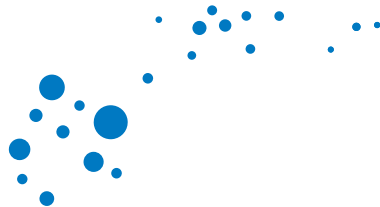
➤ Cour de l'école

Les enfants peuvent profiter de leur jeu de grimpe et de glisse rénové. Sa structure a été repeinte et les dalles amortissantes ont été remplacées. Un abri en résine a été monté et installé, avec l'aide de parents d'élèves et ainsi permettre le rangement des vélos.



➤ Parterres devant l'école

Des ardoises paillettes sur une bâche protègent et agrémentent dorénavant les parterres. coût : 867.68 € TTC



➤ Salle des associations

Pour permettre un meilleur rangement, un placard avec portes coulissantes a été installé. 2 tables à plateau polyéthylène ont été achetées et un portillon ferme la cour derrière le bâtiment. Coût : 956.19 € TTC

Prochainement des dalles récupérées du jeu de l'école seront posées sur le sol de la cour de derrière pour permettre aux jeunes enfants de jouer aussi dehors lors des réunions RAMPE.



➤ Église

Pour empêcher les corneilles de s'installer et de faire leurs nids dans une partie du campanile, la pose d'un grillage fin a été nécessaire et protège ainsi les moteurs des cloches.

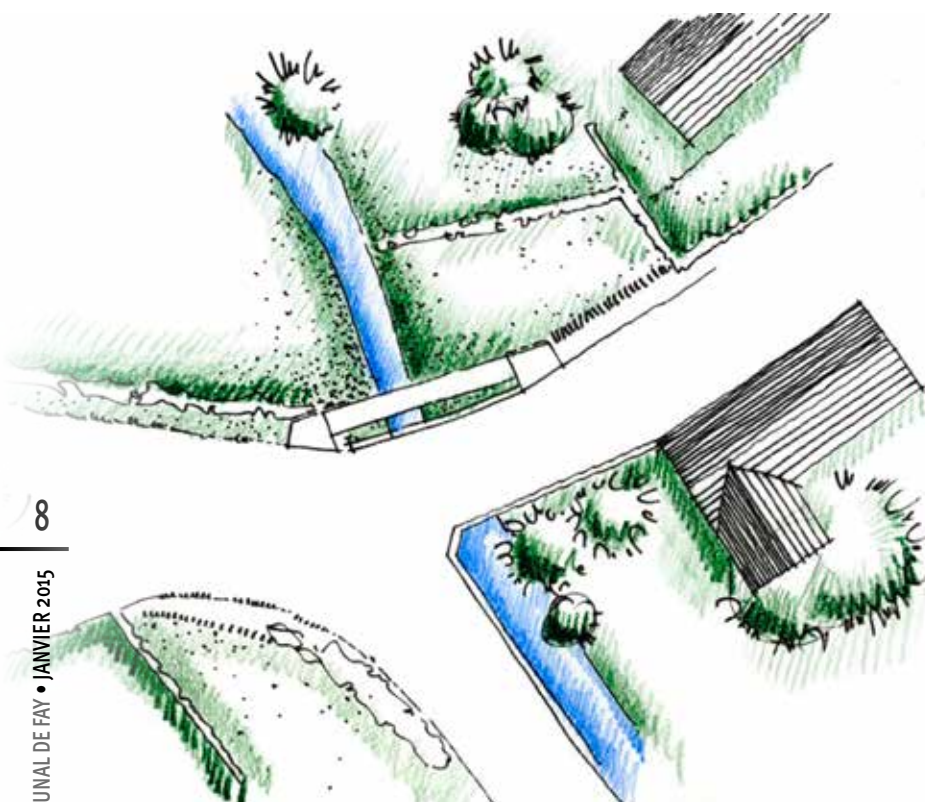


➤ Travaux réalisés à Fay dans le cadre des compétences communautaires

Route d'Etival, des travaux de renforcement des bas-côtés en béton ont été réalisés ainsi que l'application d'un enduit d'usure. Route du Bon Dieu Noir, pour renforcer les côtés, un reprofilage en bordure a été effectué. Secteur de la Monnerie, pour améliorer le service de collecte des ordures ménagères, le chemin derrière le lotissement a été renforcé permettant ainsi au camion de ramassage de l'emprunter.

➤ Le conseil municipal prévoit les projets de la commune pour l'année 2015 :

- La priorité est donnée à la sécurisation des cheminements dans le bourg par la réalisation de trottoirs sur la route d'Etival allant du carrefour jusqu'au lieu-dit « La Fontaine » pour un coût estimé à 35 000 €. Une demande sera faite auprès du conseil général pour créer une zone de rencontre au carrefour de la route de Crannes, Etival et du pont de l'Orne champenoise.



Le projet associant la valorisation du patrimoine aux travaux d'accessibilité des lieux publics, inscrit dans les projets 2014, sera finalisé en 2015 par la réfection de la façade de la mairie et la mise en place d'une porte adaptée. A cet effet, une subvention de 20% du coût par le conseil général est en attente, qui s'ajoutera à la subvention DETR. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 30 %. Le coût total de l'opération est estimé à 30.000 €.

La réfection du pignon de la salle associative sera également réalisée en 2015.

Le conseil a également projeté :

- de viabiliser le terrain situé derrière le 6 place de l'église. ►

- d'acheter le terrain cadastré section D n°744 pour un coût d'environ 40 000 €. ▼



Le conseil municipal s'est également engagé dans un projet d'effacement des réseaux aériens (électrique et téléphonique) sur la route des Maisons Rouges. A cet effet, le conseil municipal sollicite l'inscription de ce projet dans le programme départemental arrêté par la Commission permanente du Conseil général sur avis du comité des sites, pour une réalisation si possible fin 2015, début 2016.

Pour la réalisation de ce projet et la pose des candélabres, une enveloppe de 30.000 € sera inscrite au budget 2015.



Commémoration 8 mai 1945 et repas des aînés

Une gerbe a été déposée au monument aux morts de Fay. A l'issue de la manifestation, le repas des aînés fayards, organisé par la CCAS et la municipalité s'est déroulé dans une ambiance festive.

Cinquante-six personnes ont partagé ce repas, animé par Chantal Simon et servi comme tous les ans par trois jeunes de la commune. Ils ont été chaleureusement remerciés par les aînés.



Subventions cantonales

Cette année, la cérémonie de remise des subventions cantonales aux associations s'est déroulée à la salle polyvalente de Fay, le 17 novembre 2014, sous la présidence de Monsieur Gilles Leproust, conseiller général du canton d'Allonnes. (Allonnes, Chaufour Notre Dame, Fay, Pruilley le Chétif, Rouillon, Saint Georges du Bois).



Rencontre fayardes, fayards, élus.

La rencontre «élus et concitoyens» autour d'un apéritif campagnard, le samedi 13 septembre 2014 fut à nos yeux une réussite. Des témoignages de nouveaux arrivants sur la commune nous ont confortés dans ce sens. Des échanges se sont réalisés entre fayardes et fayards, également avec les élus. Merci à vous, pour cette belle journée de rassemblement dans une ambiance conviviale où le soleil était de la partie.





Nos associations

➤ Ecole Publique et Association USEP.



Peinture mains



Grottes de Saulges

Depuis la rentrée de septembre, 66 élèves sont répartis en 3 classes allant de la petite section de maternelle au Cours moyen 2^e année. Marie Danilo, Dominique Coutable et Philippe Alloucherie, le directeur, se partagent les 3 classes.

Les nouveaux rythmes scolaires sont maintenant bien installés à l'école de Fay puisque c'est la deuxième année que nous les pratiquons. D'après une petite enquête faite auprès des enfants, ceux-ci apprécient plutôt ces nouveaux rythmes. Ils aiment profiter des nouvelles activités après l'école ; quitter plus tôt leur domicile leur donne plus de temps libre et venir travailler le mercredi matin ne les dérange pas trop... Certains y voient même un très bon côté... celui de ne pas s'ennuyer à la maison et de voir les copains ou copines !

Depuis la rentrée, les élèves de CE2 - CM ont participé à la 50^{ème} édition du cross Maine Libre d'Alonnes et sont allés reconnaître les communes de notre CCBC à vélo en pédalant pendant 23 km.

D'autres projets sont prévus : visite du collège du Vieux Colombier, participation à un rallye mathématique, au « p'tit tour vélo USEP (46 km), aux rencontres danses et d'enduro (de la maternelle au CE1), aux rencontres vélo maternelles, à une rencontre d'orientation (grande section, CP, CE1), à un concert à Rouillon (du CP au CM2), à une rencontre jeux collectifs en maternelle...

Merci à toutes les personnes qui nous permettent de mener à bien tous ces projets et bonne année à tous !

Tour de la CCBC en vélo



Enduro à Étival

Cross Maine Libre



➤ APEF - Association des Parents d'Élèves de Fay



Bureau APEF

Cette année, les représentants sont :

(de gauche à droite sur la photo)
Sandrine MERILLON (*vice trésorière*)
Karine BECAN (*vice secrétaire*)
Karine CLEQUIN (*secrétaire*)
Sandra CRONIER (*trésorière*)
Carole PETIT (*présidente*)
Pascal COULON (*vice président*)

En septembre, les familles sont invitées à adhérer à l'association en versant une cotisation de 9 euros. Au cours de l'année scolaire, l'APEF organise différentes manifestations afin de récolter des fonds (concours de pétanque, vente de porte clés, marché de Noël, repas dansant, tombola...)

Tous ces fonds permettent de financer des projets et des animations au profit de tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de Fay.

Concrètement, l'association intervient pour :

- Régler cette année les factures d'autocars pour les différentes sorties (hors piscine)
- Financer le projet pédagogique «LEGO» (un intervenant diplômé d'Etat et reconnu par l'inspection académique viendra animer toutes les classes courant janvier 2015)

- Organiser un goûter de Noël, avec l'arrivée du Père Noël et la distribution de cadeaux destinés à l'école

- Organiser un repas dansant tous les ans afin que les familles se rencontrent et partagent un moment convivial

- Organiser la fête de fin d'année avec tombola, stands de jeux et barbecue dans la cour de l'école. Tous les 5 ans, l'APEF participe également au financement de la classe de neige !

Notre association a donc besoin de beaucoup de bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des réunions ou de contacter les membres du bureau !

Nos coordonnées sont diffusées sur le site du bocage cénomans.

Contact :

PETIT Carole (*Présidente*)
7, allée de la Treille - 72550 Fay
Téléphone 0243770680

Les femmes et les hommes qui composent les associations sont des animateurs indispensables dans une commune. Les associations ont un impact important sur la vie des citoyens. Elles apportent une vitalité et un dynamisme réjouissant.

L'ensemble du conseil municipal est reconnaissant des efforts fournis par ces femmes et ces hommes qui donnent énormément de leur temps. Nous les remercions chaleureusement.



Rentré scolaire



Remerciement aux équipes scolaires



Fête de l'école sous la pluie



Concours de pétanque



Nos associations

➤ ASF – Association Sportive de Fay

SECTION GYMNASTIQUE

Isabelle Libeaut anime la section gymnastique depuis septembre 2009.

Cette année, nous sommes heureux d'annoncer une augmentation de l'effectif. En effet, dix neuf adhérents se sont inscrits pour se retrouver le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30 et passer une bonne heure conviviale !

Isabelle nous fait participer à des activités sportives variées : échauffement, abdo, petites chorégraphies, step, stretching, initiation à la zumba, danse, etc.

N'hésitez pas à nous rejoindre et faire une séance d'essais sans engagement.

Contacts : Yvette Bellanger :
02 43 80 32 15



SECTION THÉÂTRE

L'atelier théâtre, encadré par Natacha BOUVET, comédienne professionnelle domiciliée à Fay, a rencontré un vif succès lors des trois représentations fin juin.

Les personnes qui aimeraient présenter un numéro (magie, musique, etc.) doivent contacter Natacha Bouvet au 06 14 99 62 91 le plus tôt possible.

L'ASF vous souhaite une bonne année 2015.

Cette année, le groupe «jeunes» suit les cours le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 à la salle des fêtes de Fay et les adultes se réunissent le mercredi de 19 h 15 à 20 h 45.

Dates à retenir :
vendredi 3 avril 2015 :
soirée cabaret
mercredi 3 juin et vendredi 5 juin : représentations théâtrales à Fay.

Le vendredi 20 mars a été organisée une soirée cabaret, animée par les sections théâtre et gymnastique ainsi que des bénévoles. Le public est venu nombreux. Une nouvelle édition est prévue le vendredi 3 avril 2015.

Contact :
personnes responsables :
Christine Eriau :
02 43 88 80 47
Marie-Claire D'Agostini :
02 43 88 87 41

SECTION TENNIS

Une dizaine de jeunes ont pu bénéficier de cours de tennis entre avril et juin 2014 sans être perturbés par la pluie.

L'animatrice reviendra les mardis et vendredis de 15 h 45 à 16 h 45 à partir d'avril 2015.

La pratique du tennis ne se fait plus que sur le court I sans fronton, avec obligation de s'acquitter d'une cotisation. La cotisation pour l'année civile s'élève

à 20€ pour une famille, 10€ pour un individuel.

L'accès de ce court nécessite une clé. Pour obtenir une clé, il sera demandé une caution de 5€. La clé est strictement personnelle et ne devra pas être prêtée à un non-adhérent.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41
Patricia Bellanger :
02 43 88 82 76
Mairie : 02 43 88 80 09



➤ Générations Mouvement - Club de FAY

Le bureau est composé comme suit :

Président : Roland Briffaut,

Vice Présidente : Marie Bretaudeau,

Secrétaire : Danièle Matran,

Secrétaire adjointe : Magdeleine Cléquin,

Trésorière : Nicole Yvon

Membres : Joëlle Briffaut, Claude Chevalier, Armelle Foucault, Paulette Louveau, Daniel Louveau

Quarante trois personnes adhèrent au club. Les sympathisants venant de Chaufour notre Dame, Coulans sur Gée, Rouillon, sont au nombre de sept.

La Fédération nationale ayant décidé de modifier le nom, «les aînés ruraux» deviennent «Générations Mouvement ». Il est nécessaire que chaque club s'aligne sur cette appellation, l'association locale se nomme désormais «Générations mouvement-club de FAY».

*L'Assemblée Générale du 8 janvier a entériné ce changement, elle a aussi validé la modification des statuts, un article concernant les sections a été inséré ; ainsi « les Doigts de FAY » sont inscrits comme une section du club de FAY.A l'issue de l'AG chacun a pu déguster une part de galette.

• ACTIVITÉS 2014

Le 2^e mercredi de chaque mois, jeux de sociétés, cartes, de novembre à mars il est proposé 2 après-midis par mois.

En février et mars, crêpes et beignets agrémentent ces jeux.

Les repas de printemps et d'automne ont réuni environ trente cinq convives qui se sont régalez du cassoulet et la pintade préparés par Pascal Tommeray.

Les personnes ne pouvant pas se déplacer ont eu leur part portée à domicile.

Le 19 juin une promenade d'une journée sur la Sarthe a permis d'admirer les villages et châteaux depuis la rivière.

Fin juin trois adhérents sont allés visiter la Suisse et l'Autriche avec le groupe du canton.

Les journées découvertes, cette année dans le canton de La Flèche, ont été appréciées.

Le 16 octobre, les fonderies d'Antoigné à St Jammes sur Sarthe ont accueilli dix huit personnes qui ont découvert un lieu de mémoire animé par des bénévoles, anciens employés de la fonderie.

Ces personnes, fières de leur ancienne entreprise, font des démonstrations de coulage d'étain et œuvrent pour développer le musée.

Quatre adhérents se sont envolés pour le Guatemala en novembre.

Questions pour un après-midi : huit personnes ont participé à Chaufour, quatre à St Denis d'Orques, les deux fois les équipes se sont bien classées.

• ACTIVITÉS 2015

Quelques projets sont à l'étude, tels que :



Visite fonderie Antoigné Ste jammes

Sortie d'une demi-journée chez un producteur de safran ou un éleveur d'escargots.

Sortie d'une journée autour de la Chartres sur le loir.

Un concours de Belote est aussi à l'étude.

Le canton propose un déplacement au salon de l'agriculture, un voyage en Sicile et une journée à Douai la Fontaine et Saurmur.

Générations Mouvement vous souhaitent une bonne année.



Repas sur le Sablézien



Sortie sur le Sablésien



➤ USL Union Sportive et Loisirs Fay

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table bat cette année son record d'adhérents avec 39 inscrits.

L'activité pongiste est un sport qui plaît bien à Fay car 19 jeunes âgés de 8 à 16 ans habitants Fay et les communes environnantes suivent assidûment tous les mardis l'entraînement dirigé que nous leur proposons bénévolement de 18 h 15 à 20 h 15. Certains d'entre eux participent également au Critérium Fédéral, ce qui leur per-

met de rencontrer d'autres jeunes du département.

Trois équipes ont été réengagées cette année dans le championnat sénior départemental (D2, D3 et D4), les rencontres ont lieu le dimanche matin à la salle communale.

Les adultes se retrouvent à l'entraînement tous les mardis et les vendredis soir de 20h30 à 23h00. Si vous êtes intéressé par ce sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



Composition du bureau :

RABIAN Sabrina, Secrétaire

ROUAULT Nicolas, Trésorier

VINCENT Jean-Louis, Président.

Contact 02 43 88 71 47

L'USL FAY vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

➤ Doigts de Fay



Les membres se réunissent le vendredi de 14h00 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires.

Les activités sont diverses, tricot, broderie, cartonnage, transfert, encadrement...

Le groupe crée des tricots pour les enfants du Sénégal; de la layette, des parures de lits, des couvertures de carnets de santé pour SOS prémars.

Nous participons au marché de Noël au bénéfice des enfants de l'école.

Chaque trimestre nous participons au jeu culturel départemental, les questions concernent les régions françaises et les pays européens.

Si vous êtes intéressés, venez rejoindre les membres du club pour participer à une ou plusieurs activités.

Contact : Roland Briffaut (Président) au 0243888369

➤ ACPG - CATM - Veuves



Dates à retenir en 2015 :

Vendredi 23 janvier : Assemblée générale du canton Le Mans Ouest au siège de l'association à 14h30 avec dégustation de la galette

Dimanche 25 janvier : Assemblée Générale de la section suivie de la galette à la salle des fêtes de Fay, 14h30

Mardi 17 mars : Pré congrès au Mans- salle le Royal

Dimanche 19 avril : Congrès départemental à Château du Loir

Vendredi 8 mai : cérémonie religieuse à Fay à 10h30 suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h45

Dimanche 20 septembre : Congrès cantonal Le Mans Ouest et Est à Fay.

Vendredi 16 octobre : cérémonie du souvenir à Notre Dame Lonette (Pas de Calais).

Mercredi 11 novembre : cérémonie religieuse à 10h30 à cérémonie religieuse à 10h30 à Rouillon suivie du dépôt de gerbe à 11h45 au monument aux morts de Fay

Samedi 5 décembre : Hommage de la Nation aux morts pour la France en A.F.N. , place Aristide Briand au Mans

Contact : Bertrand Dupont (Président) au 02 43 88 85 66

► **Comité des fêtes**



Bric à Brac

Le Comité des fêtes de Fay œuvre, chaque année, pour animer notre village et cette année, nous accueillons de nouveaux venus et c'est tant mieux !

Le bilan de l'année passée reste mitigé car si certaines manifestations ont attiré beaucoup de visiteurs, il n'est pas toujours facile de trouver des bras pour aider. Mais nous y reviendrons ! Passons vite sur le Karao-ké du 16 novembre 2013 qui n'a, malheureusement attiré que peu de Fayards. Tant pis : ils auront raté la marmite sarthoise qui était excellente !

Mais quelle belle Fête de la musique ce 21 juin ! Pour une première, on a été gâté ! Météo de rêve, concert réussi et un monde fou, fou, fou ! Nous remercions chaleureusement les artistes : le groupe RAB, Air Lines (Antoine et José), les Fayrock (Céline, Sabine, Jean-Michel, Laurent et Pascal) ainsi que l'accordéoniste Eric Couasnon.

Cochon grillé – cochon mouillé : le 4 juillet était loin d'être une belle journée d'été mais les amateurs étaient présents, lors

de ce rendez-vous annuel, pour déguster cet excellent cochon dans une ambiance toujours très festive. Quant au bric-à-brac du 31 août, il a remporté un franc succès : les Fayards adorent ! Ils nous l'ont dit !

Depuis le 6 décembre, le village s'est paré de ses atours de fêtes : encore une mobilisation des bénévoles du Comité des fêtes. Ça vous plaît ?

N'hésitez surtout pas à donner votre avis et à rejoindre une équipe joyeuse ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir Alain Briffault et Annie Noiseau et nous leur souhaitons la bienvenue. Annie, qui vient de se joindre à nous : « Je vis à Fay depuis presque trois ans et j'hésitais à adhérer au Comité des fêtes. Je suis allée à la réunion de la fin novembre et franchement, je n'ai pas regretté ! J'ai été formidablement accueillie et je me suis sentie à l'aise immédiatement. Je pense que plus on est nombreux, plus il est facile de mettre en place les diverses animations. Ce n'est pas un travail à temps plein ! »



Décorations de Noël 2014



Fête de la musique



Danse lors du cochon grillé



Cochon grillé



Assemblée générale du comité des fêtes

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter quelques dates sur vos tablettes :

- 11 avril : théâtre avec la troupe de Pruillé,
- 19 juin : fête de la musique,
- 4 juillet : barbecue,
- 30 août : bric-à-brac.

Composition du Comité des fêtes :

Présidente : Marie-Claire Lessouève

Trésorière : Véronique Lemosse

Secrétaire : Magali Moreau

Membres :

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| • Alain Briffault | • Lydie Grûde |
| • Alexandre Cabart | • Jean-Michel Labre |
| • Olivier Caron | • Thierry Lemosse |
| • Annick Caron-Leblanc | • Annie Noiseau |
| • Maria Chevallier | • Thierry Pinçon |
| • Céline Doré | • Laurent Ragot |
| • Patricia Gérard-Roblin | • Maud Tourteau |
| | • Arnaud Yvon |

Festoyement vôtre, l'ensemble des membres du comité vous souhaite une belle et heureuse année 2015 !



En bref

➤ Le Stop pub

Pour les personnes souhaitant ne plus recevoir de publicité, nous mettons à disposition à la mairie un stop pub.

Son apposition sur votre boîte aux lettres permet d'éviter 31 kg par an de courriers non adressés.

Là encore, il s'agit de faire des économies non seulement pour la collectivité via le transport et le tri, mais aussi pour vous. Car moins de publicité c'est être moins tenter et acheter ce dont on a réellement besoin.



➤ Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

Communication de la gendarmerie nationale :

En cette entrée dans l'hiver, de nouvelles vagues de cambriolages sont contactées par les services de la gendarmerie nationale dans nos communes. Il s'agit souvent de périples concernant plusieurs communes en une journée ou une nuit.

La vigilance étant l'affaire de tous, n'hésitez pas à contacter les services de la gendarmerie en cas de doute (véhicules suspects, démarcheurs ...) Des conseils contre les cambriolages sont consultables sur le site www.interieur.gouv.fr

**Pour toute information,
contactez la mairie de Fay**

➤ Tarifs municipaux : garderie, activités périscolaires, et restaurant scolaire

Garderie et activités périscolaires :

La demi-heure de garderie : 0,99€

La demi-heure de garderie et le goûter (de 16h30 à 17 heures) : 1,45€

Les 3/4 d'heure d'activités périscolaires : 1,48€

Restaurant scolaire :

Tarif médian du repas enfant : 3,60€.

Repas enfant non prévu et repas adulte : 4,13€

Participation repas enfant dans le cadre d'un régime : 2,26€

La tarification de la redevance du restaurant scolaire se calcule en fonction du quotient familial.

Pour l'année scolaire 2013/2014, la mairie a comblé le déficit de 7 639€ pour le restaurant scolaire et le déficit de 4 744€ pour la garderie.

➤ Bilan activités périscolaires municipales :

	Année 2013 2014	Année 2014 2015
Recettes familles	5 251,90 €	5 200,00 €
Fonds amorçage état	5 580,00 €	5 580,00 €
Total recettes	10 831,90 €	10 780,00 €

Salaires	9 383,78 €	12 300,00 €
stage convention INFRED	1 258,12 €	0,00 €
Achat de matériel	2 156,75 €	500,00 €
Total des dépenses	12 798,75 €	12 800,00 €

Solde déficitaire commune	-1 966,85 €	-2 020,00 €
---------------------------	-------------	-------------

➤ Tarifs de location de la salle des fêtes :

2015	Habitants de FAY	Habitants hors commune
Week-end complet	130 €	235 €
Week-end avec tennis de table	111 €	210 €

➤ Le compostage un atout de choix :

Le compost est un processus naturel qui transforme les déchets organiques par le biais de micro-organismes.

Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre, une couleur foncée et une structure grumeleuse, donnant un terreau de qualité et gratuit.

Cet engrais très concentré est fortement conseillé dans les potagers. Durant la période hivernal, un peu de terreau sur le sol permet de lui redonner des nutriments.

Dans vos bacs à fleurs, pensez à mélanger votre compost avec l'ancienne terre car la concentration en azote est importante.

Le compostage permet aussi de limiter la quantité d'ordures ménagères que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération et au transport des déchets est ainsi réduit. Avec un grand nombre de composteur nous pourrions réduire le coût du service.

On estime qu'un habitant du Bocage Céno mans produit 164 kg de déchets ménagers par an (hors emballage recyclable).

Les assistantes maternelles de Fay

Les assistantes maternelles agréées par le Conseil Général sont au nombre de six sur la commune de Fay.

Seules cinq d'entre elles exercent réellement en accueil et disposent en tout de treize places pour recevoir des enfants de moins de trois ans et cinq

places pour des enfants scolarisés, plus deux places en dérogation pour l'une d'entre elles.

La sixième assistante maternelle, Alexandra Bony, est garde à domicile (travaille chez les particuliers jusqu'à quatre enfants gardés simultanément).



Sandrine Mérillon



Mireille Coudray



Joëlle Gandon



Cindy Bidon



Annabelle Neveu

➤ Allées des Jardins du Vicariat

Le lotissement est terminée. Toute la partie «espaces verts» s'est réalisée fin octobre 2014.



L'ADEME estime que 30 % serait organique et donc compostable, soit 54.6 kg/an/habitant.

Comment composter

La transformation des matières organiques se fait naturellement, mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples : Mélanger les différentes catégories de déchets

Aérer les matières

Surveiller l'humidité

Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions :

Les déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, coquilles, trognons de chou, etc.) devront être broyés avant. Les graines de certaines plantes (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes) se maintiennent en vie lors du compostage et peuvent germer. La viande peut tout à fait être compostée, pour autant qu'elle soit hors d'atteinte des animaux et placée en petits morceaux au centre du tas.

Les coquillages et les coquilles d'œufs ne se décomposent pas, mais leur usure apporte des élé-

ments minéraux, tandis que leur structure facilite l'aération.

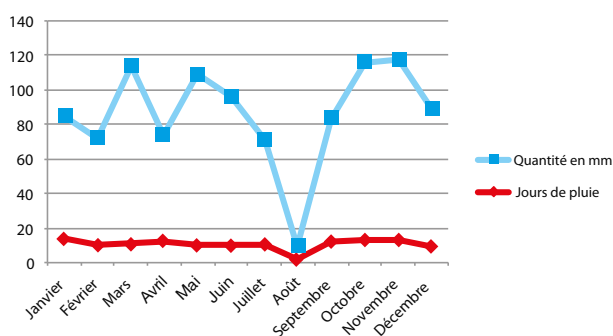
Mise à disposition

Les composteurs sont à demander à la Mairie en contrepartie de la somme de 20€ en espèces ou en chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (prix d'achat par la Communauté de communes : 38 €

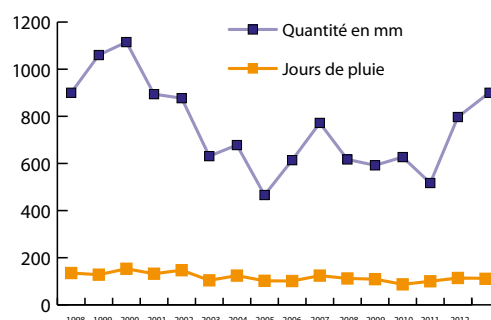


La météo sur la commune de Fay

Mois	Jours de pluie	Quantité en mm
Janvier	14	71
Février	10	62
Mars	11	103
Avril	12	62
Mai	10	99
Juin	10	86
Juillet	10	61
Août	2	7
Septembre	12	71
Octobre	13	103
Novembre	13	105
Décembre	9	81
Total	126	911



Pluviométrie au fil des années		
Années	Jours de pluie	Quantité en mm
1998	135	900
1999	128	1060
2000	153	1115
2001	132	894
2002	147	877
2003	104	631
2004	124	678
2005	102	466
2006	101	614
2007	124	772
2008	112	617
2009	109	592
2010	87	627
2011	100	517
2012	114	797
2013	126	911



En remerciant vivement Messieurs Georges YVON ET Marcel ÉDÉ pour leurs indications précieuses.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX POUR 2015

CONTACTS UTILES

Mairie - 02 43 88 80 09

Communauté de communes
02 43 83 51 97
www.cc-bocage-cenomans.fr

Centre hospitalier
02 43 43 43 43

Centre antipoison
02 41 48 21 21

Pompiers 18 / 112 (portable)

SAMU 15

Urgences 17

Gendarmerie
de Coulans sur Gée
02 43 88 82 06